

# Elaboration de l'Agenda 21 pour le département de l'Isère



*Plus proche de vous !*

## Réunion de concertation et de coproduction sur les actions à prévoir Beaurepaire, le 18 avril 2006

### PERSONNES PRESENTES

#### **Citoyens**

- Retraités, transport, directeur centre social, secrétaire de mairie, agriculteurs
- Enseignant, formatrice, chargé d'insertion, etc...

#### **Membres associations**

- Association Bièvre Liens Environnement
- Association FRAPNA

#### **Elus et techniciens**

- Mr EUDELINÉ Gérald, Vice-président chargé de l'administration générale, du budget et des finances
- Mr NUCCI Christian, Conseiller Général du canton de Beaurepaire
- Mr BARBIER Jean-Pierre, Conseiller Général du canton de la Côte Saint André
- Mr BACHASSON Marcel, Conseiller Général du canton de Roybon et maire de Roybon
- Mr GALLIEN Philippe, Directeur Territorial de la Bièvre Valloire
- Mr HOCQ Claude, Maire de Beaurepaire
- Mr MIGNET Philippe, 1<sup>er</sup> adjoint de Beaurepaire
- Mme GRAND, adjointe de Beaurepaire
- Mr GUILLAUD-LAUZANNE, Conseiller Municipal de Beaurepaire
- Mr FRANCOZ Roger, Conseiller Municipal de Beaurepaire
- Mr PELLISSIER Maurice, Maire de Saint-Barthélemy
- Mr GUILLOT Bernard, Conseiller Municipal de Saint-Barthélemy
- Mr COLLION Jean, Maire de Primarette
- Mme APPRIEUX Angeline, Adjointe Primarette
- Mr NICAISE Vital, Maire de Montseveroux
- Mr SAUGNIER Jean, Maire de Pisieu
- Mr BAULE Michel, Maire de Pommier-de-Beaurepaire
- Mr BOUVIER Norbert, Maire de Beaufort
- Mr VERMEILLE, Maire adjoint de Beaufort
- Mr CETTIER Gilbert, Maire de Revel-Tourdan
- Mme MATHIEU Dominique, Conseillère municipale de Revel-Tourdan
- Mr PAYANT Charles, Conseiller municipal de Revel-Tourdan

---

La réunion de concertation a commencé à 19 heures dans la salle polyvalente de Beaurepaire et environ 40 personnes étaient présentes. Les acteurs présents ont été invités à se répartir en tables de travail de 6 personnes afin de pouvoir se présenter, puis s'exprimer sur les actions à mettre en place pour le département, mais aussi plus précisément pour leur territoire de la Bièvre Valloire.

La séance a été introduite par Monsieur Gérald Eudeline, Vice-président chargé de l'administration générale, du budget et des finances.

---

Pour le territoire de la Bièvre Valloire, les thèmes et actions présentés par le groupe de travail local ont été :

- Transports (gare du Grand Lemps, ronds-points qui fluidifie la circulation, voie ferrée désaffectée Rives-Vienne, pistes cyclables, vélo parcs, limitation du transport du fret etc.)
- Carrière d'Izeaux : quel impact sur la nappe phréatique.)
- Décharge au bord de la N85
- Récupération des eaux de pluie, maisons passives, etc.

A la suite de cette présentation de quelques actions envisageables, voici les actions souhaitées et exprimées par les participants de la réunion dans l'optique de la mise en place de l'Agenda 21, pour le département de l'Isère.

#### **Transports et déplacements : 5 projets d'action**

- Développer le transport collectif et les pistes cyclables
- Réouverture de la ligne ferroviaire Beaurepaire-Rives afin de dégager le réseau routier aux heures de pointe, diminuer la pollution et raccourcir la durée de transport vers Grenoble.
- Créer des pistes cyclables pour le développement du déplacement en vélo en ville et en zone urbaine.
- Réouverture de la ligne Rives – Saint Rambert d'Albon
- Créer des parkings près des gares SNCF.

#### **Logement : 2 projets d'action**

- Faire seulement des bâtiments de Haute Qualité environnementale et réaliser une étude des risques déjà existants.
- Favoriser le rapprochement entre le lieu de travail et le lieu d'habitat en réalisant un effort pour une répartition équitable des zones d'activités sur l'ensemble de l'axe Bièvre Valloire.

#### **Cohésion sociale : 1 projet d'action**

- Lutter contre l'échec scolaire en créant des aides aux enseignants en impliquant si possible des parents.

#### **Développement économique : 4 projets d'action**

- Développement économique dans les campagnes pour résoudre le problème de la pollution et du transport.
- Développer l'insertion professionnelle en créant du partenariat entre les acteurs sociaux et les entreprises pour une analyse sectorielle et une définition des projets.
- Privilégier et maintenir le tissu économique dans le milieu rural par une communication entre élus et partenaires de la vie économique qui leur fera prendre conscience qu'une partie des activités économiques n'est pas soumise aux différentes règles de la mondialisation.
- Aider les communes avoisinantes des agglomérations qui deviennent des cités-dortoirs pour les besoins nouveaux : voirie, école, cantine, terrains de sport, etc.

#### **Environnement : 8 projets d'action**

- Développer l'agriculture locale et évoluer vers l'agriculture biologique pour la santé de l'environnement et des consommateurs.

- Utilisation des énergies qui protègent la nature (chaudière solaire complétée du chauffage au bois).
- Il convient de gérer l'eau de pluie en favorisant l'infiltration et éviter d'évacuer les eaux pluviales le plus rapidement possible.
- Consommer sain et local en aidant les agriculteurs à commercialiser leurs produits dans des lieux « facile » d'accès et en mettant en valeur ces produits par de l'affichage ou un étiquetage spécial.
- Eviter les dépôts sauvages d'ordures le long des routes du département.
- Développement des énergies renouvelables à encourager financièrement et économiser l'énergie par le bâti, sa constitution et l'orientation de l'habitat.
- Créer une zone tampon d'infiltration afin d'éviter une vitesse de ruissellement très élevée.
- Suppression des éclairages excessifs qui polluent le ciel

#### **Services Publics : 1 projet d'action**

- Au niveau de la santé des individus, éviter le déplacement de chaque citoyen pour bénéficier d'avis, de consultations ou de soins particuliers en décentralisant certaines spécialités du service public (hôpitaux locaux) comme l'addictologie, l'alcoologie, etc.

#### **Autres actions : 3 projets d'action**

- Penser au niveau du Plan Local d'Urbanisme à avoir une réflexion par rapport aux nouveaux arrivants et sur ce que cela entraîne en déplacement.
- Développer la vidéoconférence dans les entreprises et collectivités afin de limiter les déplacements.
- Développer la concertation pour les décisions communales



Ensuite chaque table de travail a été amenée à s'exprimer plus précisément sur des actions plus locales concernant le territoire de la Bièvre Valloire. Voici ci-dessous les actions proposées :

#### **Transports et déplacements**

- « Réaménager au profit des usagers et du transport des marchandises la voie ferrée de l'axe de Bièvre Valloire. »
- « Il faut développer les transports à la demande et le covoiturage, soit la citoyenneté et la solidarité pour le bien être de chacun. »

#### **Logement**

- pas de proposition d'action

#### **Cohésion sociale**

- « Développer la mixité sociale, les moyens pour la scolarité et lutter contre la pauvreté de notre territoire... »

#### **Développement économique**

- « Développer de façon harmonieuse la zone économique de Champlard en respectant l'environnement (zone d'intérêt départemental). »
- « Accueil et intégration des nouveaux habitants en leur créant des emplois sur place. »
- « Il faut créer des emplois de proximité. »
- « Mise en lien d'artisans et d'apprentis pour la reprise de certaines activités. »

#### **Environnement**

- « Nous devons développer l'agriculture biologique et les énergies renouvelables sur notre territoire. »
- « On a encore la chance d'avoir une nappe phréatique de qualité alimentaire et il faut tout faire pour la protéger dans les secteurs de la gestion des déchets, de l'agriculture et de l'industrie. »
- « La ruralité doit être préservée pour conserver notre identité. »

- « L'eau c'est la vie ! »

### **Services Publics**

- pas de proposition d'action

### **Autres actions**

- « Associer les populations, associations à l'élaboration des projets et leur permettre de suivre l'avancement de ces projets. »



Nous avons comptabilisé les récurrences de propositions d'actions locales en fin de séance :

- Développement Economique 4/12
- Environnement 4/12
- Transports et déplacements 2/12
- Cohésion sociale 1/12
- Autres actions 1/12
- Logement 0/12
- Services Publics 0/12



La réunion s'est clôturée à 21h.

Chacun reste invité à réagir et à contribuer par de nouvelles contributions via le site web, pendant cette mise en place de l'Agenda 21 du département de l'Isère.